



TRAVAUX RUE DU FAUBOURG-SAINT-DENIS

Quoi ?

Mise en conformité de l'arrêt de bus pour les personnes à mobilité réduite

Où ?

Au niveau du n° 197 rue du Faubourg Saint-Denis

Quand ?

Du 7 au 30 avril 2026

Comment ?

- ⚠ Modification et reprise du caniveau et de la chaussée attenants la reprise des bordures
- ⚠ Mise à niveau des ouvrages concessionnaires
- ⚠ Reprise partielle du marquage au sol et pose d'un repère jaune sur bordure
- ⚠ Reprise du trottoir y compris alentours d'arbres

Pourquoi désamianter ?

Une partie de la chaussée parisienne contient des traces d'amiante, utilisé jusqu'en 1997 afin de prolonger leur durée de vie. Lors du retrait du revêtement amianté, la Ville de Paris respecte un protocole très strict permettant de limiter la présence de fibres dans l'air. Ce travail est réalisé par des entreprises certifiées. L'amiante, emprisonné dans l'enrobé, ne présente pas de danger pour la santé.

Les impacts :

Pendant la durée des travaux

- ⚠ Neutralisation de l'arrêt de bus non desservi et reporté au n° 191 rue du Faubourg-Saint-Denis
- ⚠ Maintien de la circulation des piétons
- ⚠ Neutralisation de zone de livraison en face au chantier

Contacts

RÉALISATION ET MAÎTRISE D'ŒUVRE
VILLE DE PARIS
DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENTS
SERVICE DES DÉPLACEMENTS

ENTREPRISES
TERSEN / EUROVIA / AXIMUM

**Plus d'infos
sur paris.fr/chantiers
et au 3975***

*COÛT D'UN APPEL LOCAL

